Les fondements bibliques pour le baptême des enfants

Rev. Herman Hoeksema

Le lecteur doit avoir à l'esprit que la publication de cette brochure a été motivée par la parution et la distribution gratuite d'un petit traité sur le même sujet par le Dr. M.R. De Haan, pasteur de l'Église du Calvaire à Grand Rapids, Michigan, qui n'appartient à aucune dénomination confessionnelle. Le traité était entièrement négatif en ce qui concerne son propos et son contenu et avait la prétention d'être une réfutation décisive et convaincante de la doctrine du baptême des enfants. Dans celui-ci, l'auteur faisait une audacieuse déclaration, selon laquelle ceux qui croient à la vérité du baptême des enfants n'ont pas d 'arguments et cela d'aucune nature. La Parole de Dieu, prétendait-il, n'a rien à dire en faveur de la pratique des enfants des croyants.

De tels propos aussi audacieux ne peuvent rester sans réponse.

Immédiatement après la publication du traité du Dr. De Haan, nous lui avons consacré un petit article dans le Standard Bearer, dans lequel nous soutenions que la grande assurance et le propos audacieux dont usait le rédacteur ne pouvaient s'expliquer que par une profonde ignorance de sa part concernant le sujet qu'il tentait de traiter. En même temps, nous nous promettions donc d'écrire un traité sur le même sujet au moment opportun. Nous accomplissons maintenant cette promesse. Dans cette petite brochure, nous offrons à ceux qui s'intéressent à la vérité de la Parole de Dieu la proposition et sa preuve que le baptême des enfants des croyants est fondé sur les Écritures. Le traité est positif quant à son propos, son contenu et sa forme. Je n'entre pas dans une controverse. Je ne fais pas de tentative pour réfuter les arguments du Dr. De Haan pour la simple raison qu'il n'y a rien à réfuter. Mon seul propos était d'offrir une unique preuve, sincère et simple, pourtant irréfutable, que le baptême des enfants est une doctrine scripturaire. Dans mon propos, je n'ai pas voulu entrer dans une explication des diverses doctrines et questions qui sont étroitement liées au sujet en discussion. Je n'ai pas fait de développement sur l'idée d'alliance, sur la question de savoir qui sont dans l'alliance, sur la signification du baptême comme tel, etc... Tout cela était strictement inutile pour le propos particulier que j'avais à l'esprit, à savoir montrer que l'Écriture appuie la doctrine du baptême des enfants. Dans le but pratique que j'ai à l'esprit, cette brochure doit être brève plutôt qu'érudite; elle doit être claire plutôt qu'approfondie. Et donc, écartant tout ce qui est inutile, même si cela est important, je limite l'argumentation à un seul angle de vue.

J'offre aux lecteurs trois propositions et j'apporte la preuve de chacune d'entre elles à l'aide de la Parole de Dieu.

- 1. A travers les âges, il n'y a qu'un seul peuple de Dieu, qu'il s'agisse de l'ancienne ou de la nouvelle dispensation: le véritable Israël, la descendance d'Abraham.
- 2. En dépit de formes différentes, la circoncision et le baptême ont essentiellement la même signification.
- 3. C'est la volonté de Dieu, clairement révélée que les générations de Son peuple, qu'elles soient parmi les Juifs ou les Gentils, reçoivent le signe de l'alliance, la circoncision aussi longtemps que ces générations de Son peuple sont parmi les Juifs et le baptême, quand ces générations sont parmi toutes les nations, tant juives que païennes.

I. Un seul peuple dans les dispensations ancienne et nouvelle.

Tout d'abord, il y a la proposition, selon laquelle il n' y a seulement qu'un seul peuple de Dieu et qu'il est la vraie semence d'Abraham, tant dans l'ancienne que dans la nouvelle dispensation.

Ce n'est pas un secret que je considère cette vérité comme fondamentale et essentielle pour la compréhension du baptême des enfants.

Tous les pré-millénaristes le nient. C'est la vraie raison pour laquelle un pré-millénariste ne peut être que baptiste. Il sépare le peuple de Dieu. Selon lui, il y a deux peuples de Dieu, deux différentes postérités d'Abraham, les Juifs et l'Église, l'Israël naturel et l'Israël spirituel. Les Juifs sont l'Israël réel et naturel avec des privilèges particuliers, une promesse spéciale, une alliance séparée pour eux seuls, un avenir particulier. Pour eux, il y a la Jérusalem terrestre, la montagne terrestre de Sion, le trône terrestre de David, le temple terrestre et le pays terrestre de Canaan en possession éternelle. Ils seront pour toujours l'Israël réel et vrai, la vraie postérité d'Abraham. Mais les croyants de la nouvelle dispensation sont appelés la postérité d'Abraham dans le sens figuratif et spirituel du terme. L'Apôtre parle d'eux dans son troisième chapitre de l'Épître aux Galates.

Je maintiens que cette vision est entièrement erronée et anti-scripturaire. En opposition à celle-ci, j'affirme que la Parole ne connaît qu'une seule descendance d'Abraham, la descendance spirituelle, celle des élus, les enfants de la promesse. Cela est vrai, à la fois de l'ancienne comme de la nouvelle dispensation. Il n'est pas exact de dire que dans l'ancienne dispensation les Juifs étaient la descendance d'Abraham, tandis que dans la nouvelle dispensation, il s'agissait des croyants. Les Juifs n'ont jamais été de la descendance d'Abraham. Il est exact de dire que, pendant un temps, la postérité d'Abraham s'est trouvée exclusivement parmi les descendants d'Abraham comme on la trouve maintenant parmi les nations. Mais l'Écriture n'identifie jamais les descendants d'Abraham avec la semence d'Abraham. Ces derniers, à savoir les enfants de la promesse, sont de tout temps les croyants. Au temps de l' Ancien Testament, on les trouve dans les générations de Seth, de Noé, de Sem, l'Israël d'Abraham. Dans la nouvelle dispensation, ils sont parmi toutes les nations. Il n' y a de différence d'aucune sorte entre Juifs et Gentils ; mais partout où ils se trouvent, les enfants de la promesse désignés d'après Abraham comme père des croyants, sont toujours les vrais enfants de Dieu, à savoir, les croyants. Eux seuls sont la postérité d'Abraham.

Telle est mon affirmation.

Et maintenant la preuve par la Parole de Dieu.

Tout d'abord, j'attire votre attention sur Romains 9:6-8: «Ce n'est point à dire que la Parole de Dieu soit restée sans effet. Car tous ceux qui descendent d'Israël, ne sont pas Israël, et bien qu'ils soient la postérité d'Abraham, ils ne sont pas tous ses enfants, mais il est dit : En Isaac, tu auras une postérité appelée de ton nom, c'est-à-dire que ce ne sont pas les enfants de la chair qui sont enfants de Dieu, mais que ce sont les enfants de la promesse qui sont regardés comme la postérité».

En premier lieu, il est évident qu'ici l'apôtre parle des Juifs de l'ancienne dispensation. En second lieu, qu'il fait une distinction entre ceux qui sont d'Israël et ceux qui sont vraiment Israël. Le peuple en tant que tel, la nation, étaient d'Israël. Mais, même dans l'ancienne dispensation, cette nation n'était pas Israël. Ils étaient tous de la postérité d'Abraham selon la chair, cependant, ils n'étaient pas tous de sa semence. En troisième lieu, que le seul Israël spirituel, les croyants, ceux qui sont nés, non de la chair, mais de la promesse, c'est-à-dire de la puissance de la promesse comme Isaac l'a été, sont la postérité. Les enfants de la promesse sont comptés comme la semence. Lorsque le Seigneur parle donc de la postérité d'Abraham, telle est toute l'argumentation de l'apôtre, vous ne pouvez

faire d'erreur et appliquer la Parole de Dieu aux juifs. Cela ne signifie pas les Juifs, mais le vrai Israël, les enfants de la promesse, car eux et eux seuls sont la semence d'Abraham. Veuillez noter que j'apporte la preuve de ma proposition: les Juifs n'ont jamais été de la postérité d'Abraham, bien qu'un certain temps ils ont été la descendance d'Abraham.

Considérons ensuite Romains 4:11-16: «Et il reçut le signe de la circoncision, comme sceau de la justice qu'il avait obtenue par la foi quand il était incirconcis, afin d'être le père de tous les incirconcis qui croient, pour que la justice leur soit imputée, et le père des circoncis qui ne sont pas seulement circoncis, mais marchent sur les traces de la foi de notre père Abraham, quand il était incirconcis. En effet, ce n'est pas par la loi que l'héritage du monde a été promis à Abraham ou à sa postérité et c'est par la justice de la foi, car si les héritiers le sont par la loi, la foi est vaine et la promesse annulée, car la loi produit la colère, et là où il n'y a point de loi, il n'y a plus de transgressions. C'est pourquoi les héritiers le sont par la foi, pour que ce soit par grâce, afin que la promesse soit assurée à toute la postérité, non seulement à celle qui vient de la loi, mais aussi de celle qui vient de la foi d'Abraham qui est notre père à tous.

Une explication détaillée de ce riche passage n'est ni possible, ni nécessaire dans ce court traité. Mais en vue de ma proposition, je propose ce qui suit : d'abord, qu'Abraham est décrit ici comme le père de tous les croyants, aussi bien ceux de la circoncision (les Juifs) que ceux qui sont de l'incirconcision (toutes les nations). Ceux qui croient, sont donc de la postérité d'Abraham, qu'ils le soient par la loi ou simplement par la foi. En second lieu, que c'est seulement dans ce sens qu'il est le père de la circoncision. Ce ne sont pas tous qui sont circoncis, à savoir circoncis dans la chair qui sont la postérité d'Abraham, mais seulement parmi eux, ceux qui croient, car il est le père de la circoncision, à savoir de ceux qui ne sont pas seulement de la circoncision, mais qui marchent sur les traces de la foi de notre père Abraham (verset 12). Et en troisième lieu, que pour cette seule semence il n' y a une seule et même promesse qu'avec leur père Abraham ils seraient héritiers du monde. Ceux qui sont seulement sous la loi, ne sont pas du tout héritiers de la promesse, mais seulement ceux qui ont la foi de notre père Abraham qui est le père de nous tous. Un père Abraham, une seule postérité, une seule promesse et un seul moyen d'obtenir la promesse: le chemin de la justice qui est dans la foi.

Par ailleurs, je soumets à votre attention Romains 2:28-29: «Le Juif, ce n'est pas celui qui en a les apparences, et la circoncision, ce n'est pas celle qui est visible dans la chair, mais le Juif, c'est celui qui l'est intérieurement; la circoncision, c'est celle du cœur, selon l'Esprit et non la lettre. La louange de ce Juif ne vient pas des hommes, mais de Dieu».

Ce passage parle de lui-même et n'a pas besoin d'être élucidé. Un simple Juif n'a jamais été de la descendance d'Abraham, il n'a jamais été un véritable Juif. Il était seulement un vrai Israélite dans le cœur duquel était présente la réalité spirituelle correspondant au signe de la circoncision, à savoir la foi. A nouveau, non, les Juifs ne sont pas la postérité d'Abraham, ils ne l'ont jamais été, seuls les croyants le sont.

A nouveau, je voudrais attirer l'attention sur un passage qui est le témoignage le plus clair de l'unité du peuple de Dieu dans l'ancienne et la nouvelle dispensation (Gal. 3:7-9, 16-19, 4:1-7). Je ne veux citer que ce qui suit : «reconnaissez donc que ce sont ceux qui ont la foi sont fils d'Abraham. Aussi l'Écriture, prévoyant que Dieu justifierait les païens par la foi, a d'avance annoncé cette bonne nouvelle à Abraham en disant: Toutes les nations sont bénies en toi! Ainsi, ceux qui ont la foi, sont bénis avec Abraham le croyant [...] Or, les promesses ont été faites à Abraham et à sa descendance. Il n'est pas dit aux descendances comme s'il s'agissait de plusieurs, mais comme d'une seule: et ta descendance, c'est-à-dire Christ [...] Si vous êtes à Christ, vous êtes donc de la descendance d'Abraham, héritiers de la promesse. Or, aussi longtemps que l'héritier est enfant, je dis qu'il ne diffère en rien d'un esclave, quoiqu'il soit le maître de tous, mais il est sous des tuteurs et des

administrateurs jusqu'au temps marqué par le père. Nous aussi, de la même manière, lorsque nous étions enfants, nous étions sous l'esclavage des principes élémentaires du monde; mais, lorsque les temps ont été accomplis, Dieu a envoyé son Fils, né d'une femme sous la loi, afin qu'il rachète ceux qui étaient sous la loi, de sorte que nous recevions l'adoption.

Notez tout d'abord, s'il vous plaît, que du point de vue central et essentiel, la postérité d'Abraham est Christ et lui seul. L'apôtre insiste sur cette vérité au verset 16, en tirant même argument du fait que le singulier est utilisé à la place du pluriel. En second lieu, si Christ est la postérité d'Abraham de manière centrale, il va de soit qu'ils ne peuvent être descendants qu'avec lui, ceux qui sont en Lui, qu'ils soient de l'ancienne ou de la nouvelle dispensation, à savoir les croyants, et eux seuls sont la postérité d'Abraham (verset 7). En troisième lieu, que de nouveau, ils sont et eux seuls les héritiers selon la promesse; il y a une promesse pour une seule postérité. Quatrièmement, (prêtez une attention particulière à cela) que l'apôtre compare l'Église de tous les temps à un enfant en croissance. Dans l'ancienne dispensation, c'est l'héritier qui est encore un enfant et donc sous la tutelle de la loi. Mais maintenant dans la nouvelle dispensation, il est devenu un adulte. C'est un fils qui a reçu l'héritage. Ici, le point est que l'Église de l'ancienne dispensation et celle de la nouvelle sont assimilées à une seule personne. Lorsque l'enfant devient adulte, ne devient-il pas une personne tout-à-fait différente ou n'est-ce pas le même individu qui s'est développé? Il s'agit ici du clair enseignement de la Parole de Dieu qu'il n' y a qu'un seul peuple de Dieu, que ce peuple de Dieu est appelé la descendance d'Abraham en Christ et donc que cette semence n'est, ni les Juifs, ni les Gentils, mais ceux qui croient comme le fidèle Abraham. L'unité de l'Église de tous les temps est établie de manière incontestable.

N'imaginez pas qu'il s'agit des seuls passages qui établissent cette unité. L'Écriture ne parle jamais un autre langage, à l'exception, peut-être pour ceux qui refusent de comparer l'Écriture avec l'Écriture. Je peux attirer l'attention sur beaucoup d'autres passages. Plus j'étudie la Parole de Dieu, plus je demeure convaincu que c'est l'Écriture qui fixe la direction.

Mais il faut être bref.

Je voudrais donc vous demander de prendre votre Bible et de comparer Osée 1:10-11 avec Romains 9:24-26. Le premier des passages est une prophétie concernant les dix tribus, le second explique que ces dix tribus sont l'Église de la nouvelle dispensation rassemblée à partir de Juifs et de Gentils, de telle sorte que la prophétie d'Osée est maintenant accomplie. Comparez aussi Jérémie 31:31-34 avec Hébreux 8:6-13. Dans le passage de Jérémie, le prophète parle de manière très spécifique d'Israël et de Juda, mais l'Épître aux Hébreux cite ce passage et Israël et Juda sont devenus maintenant l'Église de la nouvelle dispensation. Comparez aussi Amos 9:11-15 et Actes 15:13-17, Amos parle de la restauration du tabernacle de David et de la possession des Gentils par Israël, du retour d'Israël sur sa terre et l'éternelle possession de celle-ci. Mais en Actes 15, Jacques explique que cette restauration du tabernacle de David et la possession d'Israël par les Gentils est accomplie maintenant, les Gentils entrent en communion avec Christ. Notez aussi, s'il vous plaît, que les clés de la maison de David sont maintenant en possession de Christ (cf. Esaïe 22:22, Apoc. 3:7). Que Jérusalem et le Mont Sion ne sont pas détruits, mais qu'ils sont réalisés alors que c'est seulement leurs ombres qui ont été détruites (voir Esaïe 28:16, Romains 9:33, 1 Pierre 2-6, Hébreux 12:22, Galates 4:25-26, Apoc. 3:12,21:2-10). Il en est de même du Temple, de l'autel, du lieu saint, du sacrifice, du Souverain sacrificateur (voir Heb. 9:1-12, 21:24, 10:19-21, 1 Cor. 3:16, 2 Cor. 6-16, Eph. 2:18-22, Apoc. 3:12). Et le pays de Canaan qui a été promis à Abraham et à sa postérité et sera certainement leur éternelle possession, n'est pas la contrée terrestre près de la Mer Méditerranée, mais la contrée céleste qui est à venir, quand la Nouvelle Jérusalem descendra sur la nouvelle terre. En résumé, toute la Parole de Dieu enseigne cette unité du peuple de Dieu et tout ce qui le concerne. Toutes les promesses sont en Christ et par lui elles sont destinées aux croyants, la vrai postérité d'Abraham.

II. Circoncision et baptême essentiellement la même chose.

Ma prochaine observation est que la circoncision et le baptême, malgré les différences de forme, signifient essentiellement la même chose.

Aussi, je considère cette proposition importante comme un maillon nécessaire dans la chaîne de cette argumentation en faveur du baptême des enfants. L'objection que les baptistes aiment à soulever contre le baptême des enfants est qu'il n'est pas scripturaire, mais plutôt une objection qu'ils tirent de leur propre réflexion. Elle est que le baptême est un signe et un sceau de la rémission des péchés, de la régénération; en conséquence, il ne doit être administré qu'à ceux que nous connaissons être des croyants, à ceux qui confessent leur foi, qu'il s'agit d'un fait établi que beaucoup d'enfants baptisés donnent plus tard dans leur vie la preuve qu'ils ne sont pas du tout des enfants de Dieu et sont perdus, que c'est pour cette raison qu'il est assurément erroné d'administrer le signe du baptême aux enfants des croyants, avant qu'ils n' atteignent l'âge du discernement.

A cet argument, beaucoup d'objections ont été faites, mais je voudrais insister sur ce qui, à mon avis, est la principale: avec cet argument, le baptiste s'oppose directement au Seigneur, car ce qu'il oppose ici au baptême des enfants s'applique aussi à la circoncision des enfants, cependant, la circoncision des enfants est ordonnée directement par le Seigneur à la postérité d'Abraham au long des générations.

La circoncision était un signe de la justice qui vient de la foi, de la circoncision spirituelle, de la circoncision du cœur, de la régénération et de la sanctification, de la séparation du mal chez le vieil homme, de l'amour de Dieu dans un cœur nouveau. Sous tous ces rapports, la signification du signe de l'ancienne alliance est la même que celle du baptême, que les deux sont identiques. L'identité des deux signes, même s'ils diffèrent par la forme, je vais m'employer à en apporter la preuve à partir de la Parole de Dieu.

1). D'abord, à partir des passages concernant seulement la circoncision.

Lévitique 26:40-41: «Ils confesseront leurs iniquités et les iniquités de leurs pères, les transgressions qu'ils ont commises envers moi, et la résistance qu'ils m'ont opposé, péchés à cause desquels moi aussi je leur résisterai et les mènerai dans le pays de leurs ennemis. Et alors leur cœur incirconcis s'humiliera et ils paieront la dette de leurs iniquités». Il est évident ici qu'un cœur incirconcis est le même cœur qui ne confesse pas le péché et l'iniquité. D'un tel cœur, la circoncision était un signe.

Deut. 10:16: «Vous circoncirez donc votre cœur, et vous ne raidirez plus votre cou». C'est un langage clair. La circoncision était le signe d'un cœur circoncis, à savoir sanctifié.

Deut. 30:6: «L'Éternel, ton Dieu, circoncira ton cœur et le cœur de ta postérité, et tu aimeras l'Éternel, ton Dieu, de tout ton cœur et de toute ton âme, afin que tu vives». A nouveau, cela est clair. La circoncision était un signe de l'œuvre de la grâce de Dieu dans le cœur, par laquelle le cœur est rempli de l'amour de Dieu.

Jér. 4:4: «Circoncisez-vous pour l'Éternel, circoncisez vos cœurs, Hommes de Juda et habitants de Jérusalem». Dans le langage du Nouveau Testament, cela est la même chose que de dire, du vieil homme du péché, revêtez l'homme nouveau qui est renouvelé à l'image de Dieu dans la justice et la sainteté. La circoncision était un signe du dépouillement du péché par le vieil homme.

Rom. 4:11: «Et il reçut le signe de la circoncision, comme sceau de la justice qu'il avait obtenue par

la foi quand il était incirconcis». Ici, la circoncision scelle la justice par la foi, c'est-à-dire que Dieu appose le signe de la circoncision, qu'il justifie les croyants par la foi et qu'il compte sa foi comme justice.

2) En second lieu, à partir des passages qui parlent de la signification du baptême.

Actes 2:38: «Pierre leur dit: Repentez-vous et que chacun de vous soit baptisé au nom de Jésus-Christ pour le pardon de vos péchés, et vous recevrez le don du Saint-Esprit». Le baptême est un signe de la rémission des péchés, de la justice obtenue par la foi.

Actes 22:16: «Et maintenant, pourquoi tardes-tu? Lève-toi, soit baptisé et lavé de tes péchés en invoquant le nom du Seigneur». Le baptême est le signe de la purification du péché, de la justice par la foi, c'est-à-dire la même chose que la circoncision.

Romains 6:4: «Nous avons donc été ensevelis avec lui par la baptême en sa mort, afin que, comme Christ est ressuscité des morts par la gloire de Dieu, de même nous aussi nous marchions en nouveauté de vie». Comme la circoncision, le baptême est le signe du renouvellement en Christ. Dans le baptême, nous mourrons avec le Christ et ressuscitons avec lui dans une vie et une marche nouvelles.

Galates 3:28: «Vous tous qui avaient été baptisés en Christ, vous avez revêtu Christ». Le baptême est le signe, par lequel nous revêtons Christ, à savoir que nous sommes renouvelés en lui.

On pourrait multiplier ces passages, mais il y a naturellement aucune différence d'opinions en ce qui concerne la signification du baptême. Ces passages sont donc suffisants.

3) En troisième lieu, à partir des passages qui identifient simplement les deux, la circoncision et le baptême.

Colossiens 2:11-12: «Et c'est en lui que vous avez été circoncis, d'une circoncision que la main n'a pas faite, mais de la circoncision de Christ qui consiste dans le dépouillement du corps de la chair; ayant été ensevelis avec lui par le baptême, vous êtes aussi ressuscités en lui et avec lui par la foi en la puissance de Dieu qui l'a ressuscité des morts». Sur ce point, l'apôtre identifie clairement les signes du baptême et de la circoncision au regard de leur signification. Il écrit à l'Église de la nouvelle dispensation que les croyants sont circoncis au sens spirituel du terme et que cette circoncision spirituelle a pris place lorsqu'ils ont été ensevelis en Christ par le baptême. On ne pouvait donner une preuve plus directe que la circoncision et le baptême signifient essentiellement la même chose, le passage de l'ancienne à la nouvelle dispensation, à savoir de la dispensation des ombres à celle de l'accomplissement.

Philippiens 3:3: «Car les circoncis, c'est nous qui rendons à Dieu notre culte par l'Esprit de Dieu, qui nous glorifions en Jésus-Christ et qui ne mettons point notre confiance en la chair». Ici, l'apôtre ne fait pas mention du baptême, ni n'y fait référence, mais il maintient que ce ne sont pas les Juifs, mais l'Église de la nouvelle dispensation en Christ qui est la circoncision. Même si la circoncision n'a pas été abandonnée, elle est maintenue dans l'Église de la nouvelle dispensation.

Ma seconde proposition que je considère comme preuve suffisamment établie de la Parole de Dieu.

Le baptiste tente souvent de contester l'affirmation qui se trouve dans notre formule de baptême, à savoir que la circoncision a été remplacée par le baptême dans la nouvelle dispensation. Le baptiste refuse d'être convaincu sur ce point. Pourtant, rien n'est plus évident que ce qui vient des Écritures. C'est simplement un fait historique que la circoncision a fait place au baptême. Lorsque le baptême

est venu, il a fallu renoncer à la circoncision. Pour un temps, les deux ont existé parallèlement, en particulier, dans les communautés judéo-chrétiennes et la circoncision a essayé de se maintenir avec le baptême. Mais cela s'est avéré impossible et la circoncision a dû céder la place dans l'Église. Et pourquoi? Parce que la Parole de Dieu enseigne clairement, comme nous l'avons vu, que le baptême a essentiellement la même signification que la circoncision, et que les deux signes ayant la même signification peuvent exister parallèlement, que la circoncision appartient au temps des ombres et donc doit laisser place au baptême comme étant le signe de l'accomplissement. En conséquence, si quelqu'un insistait encore sur le fait que la circoncision était nécessaire pour l'Église chrétienne, il ne pourrait seulement le faire que parce qu'il attache une importance en tant qu'élément de la loi, recherchant la justice venant de la loi, de telle sorte que Christ n'aurait plus d'effet sur lui. Et assurément, le baptême, vu comme signe essentiel et ayant la forme particulière à la nouvelle dispensation est le même, cela est d'autant plus vrai que l'apôtre écrit que nous sommes circoncis quand nous sommes baptisés (Col. 2:11-12) et que nous sommes dans la vraie circoncision (Phil. 3:3).

III. Un signe pour les générations.

J'en viens à ma troisième proposition: c'est la volonté de Dieu pleinement révélée dans sa Parole que cette postérité d'Abraham qui est la même à travers les âges, reçoive le signe de la justice obtenue par la foi dans les générations.

C'est pleinement la vérité révélée par l'Écriture et vérifiée dans toute l'histoire de l'Église de Dieu dans le monde depuis le commencement, que Dieu fait en sorte que son peuple se développe au cours des générations. Il établit toujours Son alliance de manière organique dans le cours des générations. Cela est évident dans le proto-évangile en Genèse 3:15: «Je mettrai l'inimitié entre toi et la femme, et entre ta postérité et la sienne». Cela est déjà clair avec l'établissement de l'alliance avec Noé: «Voici, j'établis mon alliance avec vous et avec votre postérité après vous» (Gen. 9:9). Cette vérité est encore révélée dans Genèse 17:7: «J'établirai mon alliance entre moi et toi, et tes descendants après toi, selon leurs générations ; ce sera une alliance perpétuelle, en vertu de laquelle je serai ton Dieu, celui de ta postérité après toi». Cela ressort à partir de toute la ligne de développement historique, car le déroulement de l'alliance de Dieu se fait au fil des générations de Seth à Noé, de Sem à Abraham, d'Abraham à Israël, d'Israël à Christ, et même dans la nouvelle dispensation, il est pleinement vrai que Dieu a Son peuple dans le cours continu des générations. C'est pourquoi l'apôtre Pierre peut prêcher le jour de la Pentecôte : «Car la promesse est pour vous, pour vos enfants, pour tous ceux qui sont au loin, en aussi grand nombre que le Seigneur Notre Dieu les appellera» (Actes 2:39). Et lorsque le Seigneur appelle ceux qui sont au loin, cela est vrai également pour eux: la promesse est pour vous et vos enfants. C'est seulement à cette lumière que l'on peut comprendre ce que nous lisons à plusieurs reprises dans les Écritures que des maisons ont été baptisées. Cela m'est profondément égal que vous prétendiez qu'il y avait des petits enfants dans ces maisons ou que vous mainteniez le point de vue opposé. Le fait est que des maisons, des familles ont été baptisées. C'est l'idée organique qui est exprimée. Dieu traite avec des générations. C'est seulement dans cette même optique que partout des enfants sont considérés comme appartenant à l'Église dans la nouvelle dispensation comme dans l'ancienne. Dieu établit son Église dans le cours ininterrompu des générations.

Cela signifie-t-il que dans ces générations tous les enfants selon la chair sont des enfants spirituels de Dieu, qu'ils sont la semence d'Abraham? Dieu nous interdit d'enseigner cela ou même que nous maintenions que nous devrions le supposer! Non! Les enfants de la promesse sont dénombrés comme la semence et ils ne sont pas tous Israël, ceux qui sont d'Israël. Mais on trouve cette véritable descendance d'Israël d'Abraham dans les générations du peuple de Dieu.

Or, c'est la volonté pleinement révélée de Dieu que ces générations de la descendance d'Abraham recevront le signe de l'Alliance, ce sceau de la justice obtenue par la foi, le signe de la régénération, de la dépossession du péché du vieil homme et le fait de revêtir le nouvel homme en Christ, de la repentance et du pardon des péchés. Telle était l'ordonnance de Dieu pour Abraham et sa descendance. «Et Dieu dit à Abraham: Toi, tu garderas mon alliance, toi et tes descendants après toi, selon leurs générations. C'est ici mon alliance que vous garderez entre moi et vous, et ta postérité après toi : tout mâle après vous sera circoncis. Vous vous circoncirez, et ce sera un signe d'alliance entre moi et vous. A l'âge de huit jours, tout mâle parmi vous sera circoncis, selon vos générations, qu'il soit né dans la maison ou qu'il soit acquis à prix d'argent, de tout fils d'étranger, sans appartenir à ta race» (Gen. 17:9-12). Dans l'ancienne dispensation, les enfants qui étaient nés dans les générations de la descendance d'Abraham, devaient recevoir la signe de la circoncision, le sceau de la justice par la foi, d'un cœur nouveau de la conversion et de la sanctification.

Et ceci n'a jamais été aboli.

D'une manière identique, la même semence d'Abraham existe toujours, comme nous l'avons clairement montré, la seule différence étant qu'au lieu d'être parmi l'Israël national, elle est parmi toutes les nations.

La même alliance perpétuelle est toujours établie avec cette descendance d'Abraham, comme il est mentionné dans Genèse 17:7. Et le verset 8 n'annule pas cette interprétation comme le pense le Dr. De Haan de manière erronée, car à Abraham et sa descendance spirituelle Dieu a donné effectivement le pays de Canaan comme une possession éternelle, mais le pays aura alors une forme céleste. En conséquence, il faut s'en tenir au fait que pour cette descendance d'Abraham (Galates 3:7), Dieu établit Son alliance avec elle dans le cours des générations (Genèse 17:7 et beaucoup d'autres passages).

La même marque de cette alliance existe toujours de manière identique, la seule différence étant qu'affectant la nouvelle dispensation sa forme en est changée de la circoncision au baptême. L'essence du signe n'a jamais été abolie, seulement la forme, mais elle l'a été. C'est encore l'indice qu'il s'agit du sceau de la justice obtenue par la foi, de la régénération et de la sanctification, de la repentance et de la purification du péché.

En conséquence, conformément à la claire révélation de l'Écriture, il demeure que le même signe et le même sceau doivent être administrés à la même descendance d'Abraham suivant les générations comme un signe de l'alliance éternelle de Dieu avec eux.

Et c'est sur ce point que je termine mon argumentation. Elle est simple, en aucune façon compliquée; un enfant peut la comprendre. Elle est totalement scripturaire et non philosophique, ni fondée sur les traditions de l'Église. Et elle est aussi incontestable. Même le Dr. De Haan comprendra la vérité du baptême des enfants et rétractera ses déclarations antérieures. J'en suis parfaitement confiant.

Lorsque l'Église est entrée dans la nouvelle dispensation et que la descendance d'Abraham s'est extraite de la coquille de l'Israël national pour se manifester parmi toutes les nations, selon laquelle vérité cette descendance se trouve dans les générations des croyants fut pleinement révélée et mise en pratique pendant des siècles. Les enfants furent toujours regardés comme appartenant à l'Église. Et c'est la seule raison pour laquelle vous n'avez pas de dispositions particulières dans le nouveau Testament: assurez-vous de baptiser. L'Église baptisait naturellement les enfants. Ils n'auraient pas pu être conçus d'une autre manière. Un commandement particulier de baptiser les maisons, y compris les enfants, aurait été un phénomène étrange.

Et les baptistes ne peuvent nous aborder avec cette question superflue: où avez-vous vu un ordre de baptiser les enfants dans le Nouveau Testament ?

La charge de la preuve est entièrement entre leurs mains.

Ils doivent prouver où et quand Dieu s'est dédit de sa promesse faite à Abraham et à sa descendance, qu'il établirait Son alliance dans la lignée des générations successives; ils doivent prouver où et quand Dieu a-t-il ordonné à l'Église de cesser cette pratique d'administrer aux générations de la descendance d'Abraham et aux enfants des croyants le signe et le sceau de la justice obtenue par la foi.

Que Dieu bénisse ce petit traité dans les cœurs de beaucoup, qu'il nous garde comme fondés dans la vérité de Sa Parole et qu'il ouvre à la vérité de Son alliance éternelle avec Abraham et sa descendance les yeux de beaucoup d'autres.